

# politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien

---

**Réunion des acteurs  
pour la préparation du débat public**

**Avignon – 24 février 2006**

**Philippe Marzolf**

**Président**

**Philippe Bovy**

**Professeur de mobilité  
des personnes**

**Dominique Bourg**

**Dir. du Centre de  
recherches sur le  
développement durable**

**Anne Devailly**

**Journaliste  
indépendante**

**Noel Lebel**

**Ancien directeur de la  
DATAR**

**Claude Leroi**

**Pdt de Chambre de  
commerce et d'industrie**

**Paul Vialatte**

**Juriste spécialisé en  
environnement et  
urbanisme**

## Le débat public - La CNDP / La CPDP

---

- **La Commission Nationale du Débat Public (CNDP)**

- Autorité administrative indépendante
- Créée par la loi relative à la « démocratie de proximité » (février 2002)
- Pour « veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets d'aménagement ou des options générales en matière d'environnement ou d'aménagement »

- **La Commission Particulière du Débat Public (CPDP)**

- Chargée de l'organisation et de l'animation du débat public
- Un président, six membres, un bureau d'accueil à Avignon
- Un engagement au travers d'un code éthique et déontologique : **indépendance** et **neutralité** (pas d'avis sur le projet)
- Un rôle de facilitateur et de mémoire du débat public

## Le débat public

---

### ● Les objectifs visés

- La diffusion d'une information complète et transparente sur la problématique
- Une participation active et un dialogue constructif
  - **Pour éclairer l'Etat sur les orientations et les mesures d'une politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien**

### ● Les principes

- Transparence
- Équivalence
- Argumentation
- Symétrie

### ● Les suites du débat

- Publication du compte rendu par le Président de la CPDP et du bilan par le Président de la CNDP (fin septembre)
- Publication de la décision de l'Etat (fin décembre)

## Synthèse des contributions des acteurs

---

- **Un consensus sur les besoins :**

- Exhaustivité et objectivité de l'information
- Facilité d'accès aux études
- Eclairage sur le financement des projets du CIADT
  - Solutions claires et chiffrées
  - Rappel des textes officiels français et européens

- **Demande d'un dossier support pédagogique, incluant cartes et schémas**

- **Un consensus sur la nécessité d'aborder des thèmes corollaires :**

- Outre les transports, le débat public devra aborder :
  - L'économie
  - L'aménagement du territoire
  - La protection de l'environnement

- **Les acteurs demandent à l'Etat de s'engager sur des actions concrètes**

## Synthèse des contributions des acteurs

---

- **Un consensus sur le traitement géographique du débat**
  - Nécessité de présenter la dimension européenne de la problématique
  - En France, étendre ce cadre géographique en tenant compte :
    - du Nord de Lyon,
    - de l'arc méditerranéen,
    - des traversées alpines,
    - de l'axe Atlantique / Méditerranée
  - Traiter de problématiques territoriales particulières
    - désenclavement de l'Ardèche ;
    - desserte du piémont ;
    - aire urbaine de Lyon, etc.

## Synthèse des contributions des acteurs

---

### ● Les acteurs expriment également des craintes

- Ne pas aborder le débat que sous l'angle du transport routier : aborder tous les modes de transport à égalité
- Ne pas faire du débat public un débat d'experts :
  - Implication des élus
  - Participation des étudiants

### ● La conduite du débat

- Quelle suite véritable lui sera donnée ?
- Craintes relatives au respect du principe d'équivalence :
  - Les acteurs demandent de nombreuses réunions
  - Risque de donner une place trop importante au public et aux associations
  - Comment prendre en compte les usagers ne résidant pas sur le territoire du débat ?
- Diffusion de l'information
  - Fortes attentes vis-à-vis du site Internet
  - Nombreuses propositions de relayer l'information

## L'Etat, commanditaire du débat public

---

- Co-saisine de la CNDP par deux Ministères :
  - Le Ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer
  - Le Ministère de l'écologie et du développement durable
- Élaboration d'un « dossier support » à soumettre au débat
- Contribution active au débat public
- Décision à prendre à l'issue du débat

## Les publics concernés

---

- Les usagers actuels des transports de la vallée du Rhône et l'arc languedocien : particuliers, entreprises, touristes ...
- Les collectivités territoriales et chambres consulaires des 3 régions en charge de l'aménagement, du développement et des transports
- Les professionnels du transport : plateformes logistiques, transporteurs, chargeurs, bateliers...
- Les associations d'usagers, de riverains et de défense de l'environnement concernées par les infrastructures existantes ou en projet
- Le public intéressé par les aspects économiques, sociaux, environnementaux de la problématique des transports ou par le débat public

## **Les questions du débat public : une problématique générale**

---

- **La perception du fonctionnement actuel et futur du système de transports, en termes de qualité de service et d'impact environnemental**
- **Les orientations souhaitables pour améliorer les transports, dans le cadre des 3 composantes du développement durable et des projets de développement des territoires**
- **L'acceptabilité locale d'une trentaine de mesures regroupées en 6 familles proposées par l'Etat :**
  - Le développement des infrastructures routières
  - Le progrès technologique soutenu
  - La régulation de l'existant
  - Le développement des modes de transport ferroviaire, fluvial et maritime
  - La maîtrise de la mobilité routière
  - La modification des comportements

## Moyens de diffusion de l'information

---

- **Le journal du débat (4 numéros) : le journal n°1 encarté dans le supplément TV Magazine des grands quotidiens des 3 régions**
- **Tractage** (péages, gares, aéroports, collectivités)
- **Affiches et expositions itinérantes** (mairies, conseil généraux, régionaux, préfectures...)
- **Site Internet** : [www.debatpublic-transport-vral.org](http://www.debatpublic-transport-vral.org)
- **Numéro Vert** : 0800 770 412
- **Accueil dans les locaux de la CPDP à Avignon**
- **Acteurs relais** de l'information

## Les médias associés à l'information du public

---

- **Trois conférences de presse** à Marseille, Montpellier et Lyon
- **Partenariat avec 4 grands quotidiens régionaux** avec un sondage réalisé par l'IFOP
- **Sollicitation des publications des collectivités** régionales et départementales
- **Relais des radios** France Bleu et Radio Trafic
- **TV régionales**

## Les moyens de participation

---

- **Plus de 30 réunions publiques**
- **Le Système Questions-Réponses** (Internet, courrier, réunions publiques)
- **Forum sur Internet**
- **Contributions écrites et cahiers d'acteurs**
- **L'atelier citoyen :**
  - Un groupe de 15 citoyens représentant la diversité des 3 régions
  - 3 week-ends de formation
  - Une audition citoyenne le 22 et 23 avril à Avignon
  - Un avis et des recommandations remis à la CPDP et diffusé sous forme d'un cahier d'acteur

## Une trentaine de réunions publiques d'avril à juillet

---

- **Une réunion d'ouverture** à Avignon en présence des Ministres Nelly Olin et Dominique Perben
- **Trois réunions de lancement** à Marseille, Lyon et Montpellier
- **Dix réunions thématiques** pour éclairer les grands enjeux du débat :
  - *Offre et demande de transports (Valence)*
  - *Transports et développement des territoires (Marseille, Lyon, Montpellier)*
  - *Transports et enjeux globaux d'environnement (Lyon)*
  - *Transports et enjeux locaux d'environnement (Montpellier, Valence)*
  - *Transports et mobilité des marchandises (Avignon)*
  - *Transports et mobilité des personnes (Nîmes)*
  - *Politique des transports : synthèse des réunions thématiques (Avignon)*

## Une trentaine de réunions publiques d'avril à juillet (suite)

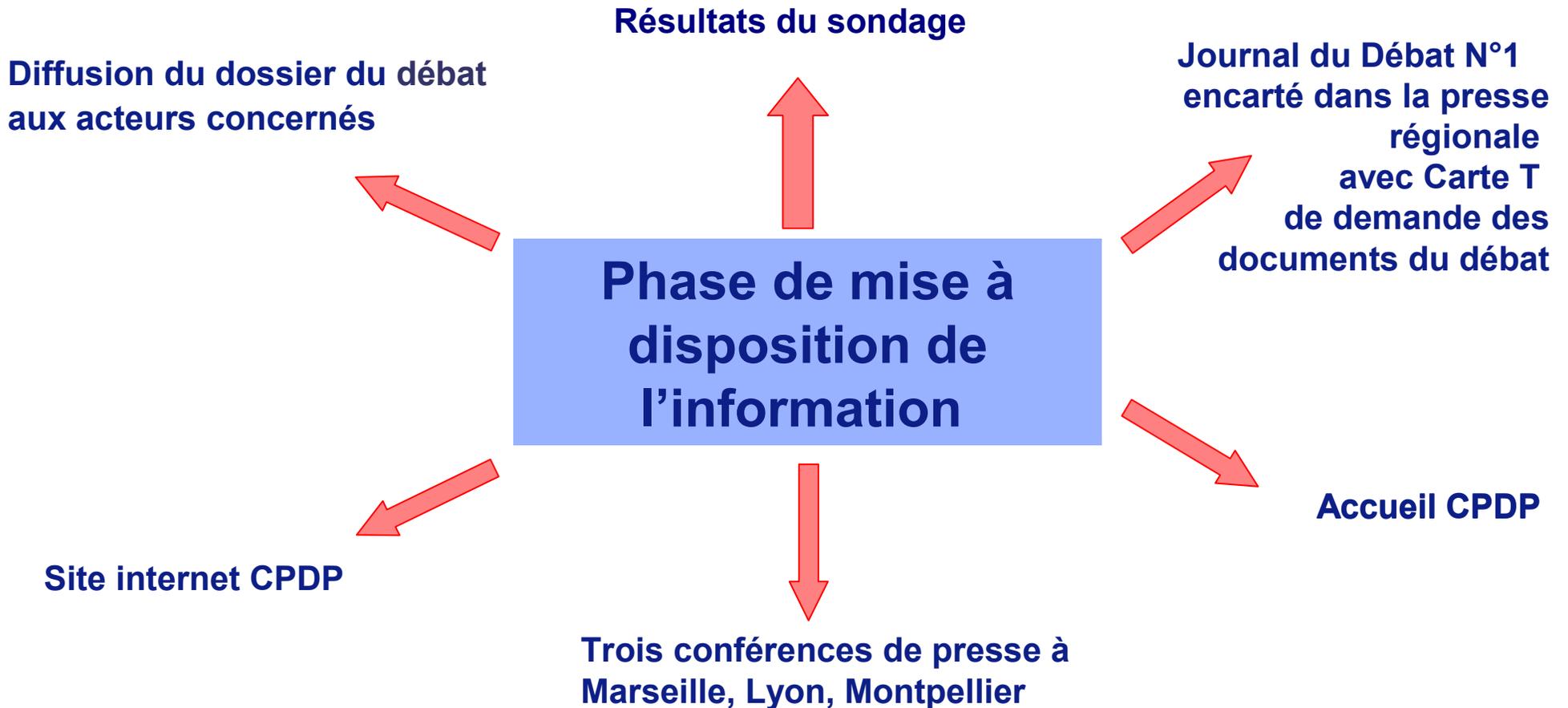
---

- **Trois auditions publiques** pour entendre individuellement les acteurs et le grand public (Marseille, Lyon, Montpellier)
- **Treize réunions territoriales** pour débattre de l'acceptabilité locale des mesures proposées :
  - Perpignan
  - Sète
  - Montpellier
  - Alès
  - Avignon
  - Marseille
  - Mende
  - Privas
  - Lyon
  - Valence
  - Saint-Etienne
  - Narbonne
  - Grenoble
- **Une réunion de clôture** à Avignon pour présenter les premiers enseignements et les suites du débat

## Le calendrier prévisionnel : 27 mars – 26 juillet

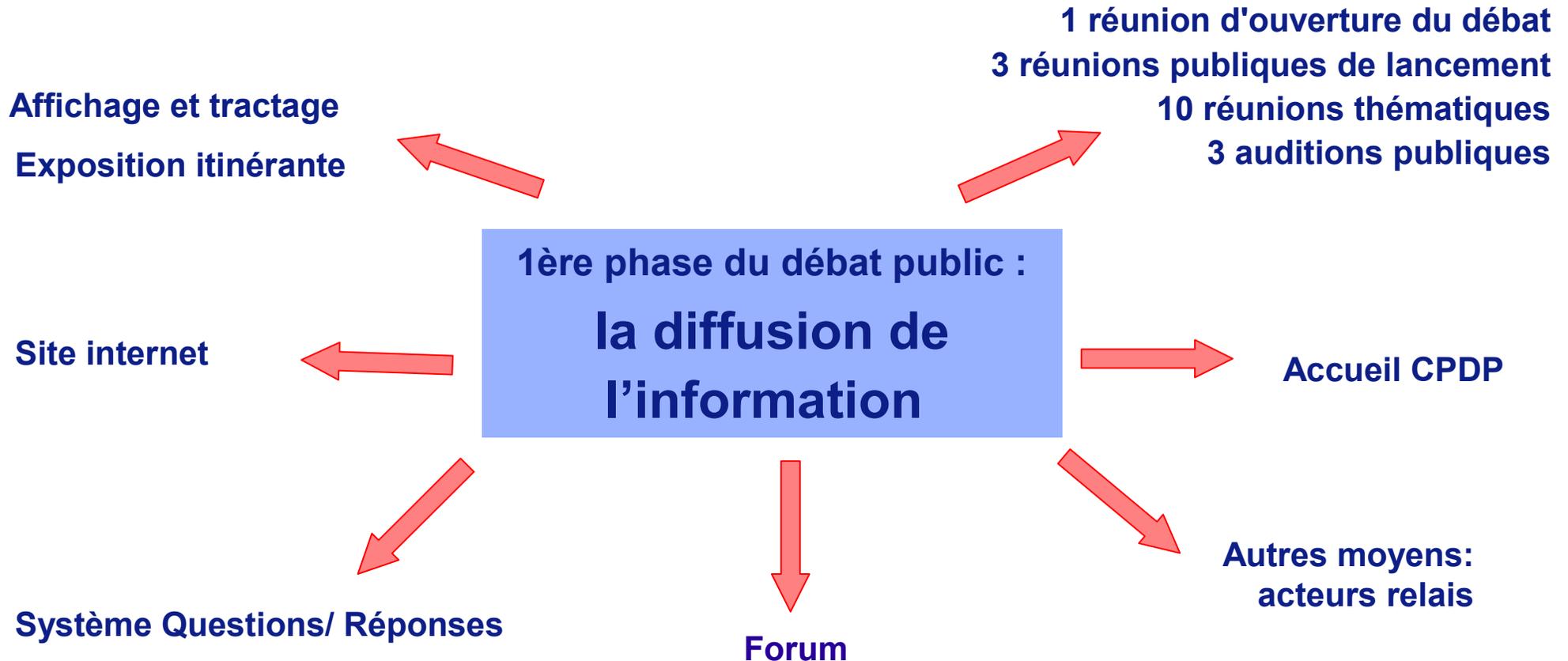
---

### Mars



# Le calendrier prévisionnel du débat public

## Avril – Mai



# Le calendrier prévisionnel du débat public

---

## Juin – fin juillet

